

Conseiller.e.s votant.e.s : Aurélie SIMOES-PERLANT, Yoan MIEYAA, Nathalie OUBRAYRIE-ROUSSEL, Valérie TARTAS, Hubert DELENNE, Nathalie COLL, Christine SORSANA, Sylvie ESPARBES-PISTRE, Hiroko NORIMATSU

Conseillers ayant donné procuration : Amélie COURTINAT-CAMPS pour V. Tartas, Audrey Jubinville pour M. Auguste

Membres de droit non votants : Claire Safont-Mottay (directrice), Hélène PIERRON (secrétaire)

Ordre du jour du conseil :

1. Vote du RD du 13 avril 2026
2. Candidature de Aude Villatte à la responsabilité UE PY201 L2 (vote)
3. Préparation de la campagne d'emploi 2026 : informations

1. Vote du Relevé de Décision du 13/04/2026

(RD envoyé au préalable aux Conseiller.s.ères)

La Directrice demande si des remarques ou modifications sont à faire.

En l'absence de toute remarque, elle le soumet au vote:

Votants 12	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 12
------------	------	-----	--------	----------------

Le RD du 13/04/2026 est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Candidature de Aude Villatte à la responsabilité UE PY201 L2 (vote)

La candidature a été envoyée au préalable aux Conseiller.s.ères

La directrice la soumet au vote (à bulletin secret)

Votants 12	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 12
------------	------	-----	--------	----------------

La candidature d'Aude Villatte est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

3. Préparation de la campagne d'emploi 2026 : informations

Concernant le département : un poste de MCF sera vacant à la suite du départ à la retraite d'Hervé Larrose-Marracq au 30 juin 2026.

La directrice informe les conseillers des informations relatives à la note de cadrage RH - envoyée par le VP-CA en ce qui concerne la nouvelle campagne d'emploi (envoi au préalable de la lettre de Cadrage pour la campagne d'emploi). Lettre annonçant les grandes orientations souhaitées en termes de ressources humaines, précisant le cadre et les contraintes des campagnes d'emploi et annonçant le calendrier et les protocoles d'échange avec les composantes. Il est demandé aux composantes, d'établir

une liste de demande priorisée (classement au niveau de l'UFR). Au préalable, des réunions d'échange seront organisées au niveau des composantes (UFR) pour travailler sur les options de demande.

Calendrier :

Le VP-CA et la DRH rencontreront le directeur de l'UFR de psychologie et les directions de départements lors d'un bureau exceptionnel mercredi 24 juin, sur le thème de la campagne d'emploi. La liste de postes priorisées par l'UFR de psychologie devra être remontée au 9 juillet.

Les demandes du département devront être examinées et votées lors du conseil du 6 juillet pour un vote en CUFR le 9 juillet. En amont du conseil du 6 juillet, et afin de préparer notre demande, la directrice proposera une réunion de travail associant le laboratoire.

La séance est levée à 12h10
RD établi par Claire Safont-Mottay
Directrice du Département

